

Intervention pour l'association Versailles Environnement Initiative Le 9 mars 2024

Par Philippe PAIN

Conseiller municipal délégué à la propreté urbaine et aux
commissions de sécurité.

Conseiller Communautaire - eau/déchets /environnement

Vice président du Sidompe

Vice-Président du conseil de quartier Saint louis

Tél. : +33(0)6 80 13 61 37

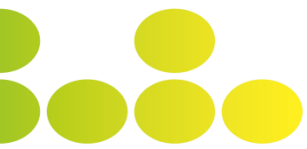
Courriel : philippe.pain@versailles.fr

Rappel : répartition des compétences entre la Ville de Versailles et la Communauté d'agglomération de Versailles Grand Parc

Missions / Tâches	Service Propreté Urbaine Ville de Versailles	Direction des déchets Versailles Grand Parc
Nettoyage manuel et mécanique de l'espace public (trottoirs et voies circulantes)	X	
Retrait des tags / affhiches / affichettes	X	
Collecte des corbeilles de rue y compris les sacs d'ordures ménagères déposés dans ou à côté	X	
Collecte des sacs transparents issus de l'activité de balayage déposés à côté des corbeilles (ramassés le lendemain)	X	
Collecte des dépôts non conformes au règlement de collecte (gravats, déchets toxiques, D3E, ...) encombrants déposés en dehors des horaires	X	
Gestion dépôt sauvages < 2 m3	X	
Gestion dépôt sauvages > 2 m3		X
Organisation de la collecte et du traitement des déchets ménagers		X
Collecte et gestion débordements des bornes de collecte avec nettoyage après		X
Veille propreté des bornes de collecte		X

C'EST QUOI LES BIO DÉCHETS ?





LES DÉCHETS MÉNAGERS COMPOSTABLES



- Épluchures, restes de fruits et légumes
- Marc de café et sachets de thé/tisanes
- Fleurs ou plantes fanées
- Essuie-tout, mouchoirs, boîte d'oeufs en carton
- Litières d'herbivores
- Coquilles d'oeufs

Restes alimentaires (Loi AGEC)

Matières animales(viandes , poissons..)

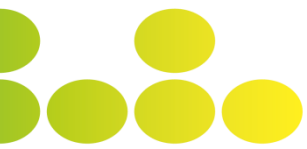
Pain



NON

Sac aspirateur
Cendres de cheminée
Sacs "compostables"
Sciures de bois traité
Plastique, verre, métaux





LES « DÉCHETS » DU JARDIN



Herbes indésirables jeunes
Déchets végétaux du
potager
Fleurs ou plantes fanées



Tailles et branchages (broyés) Feuilles
mortes



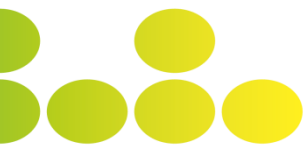
- Pour le stock de "brun" !
- En paillage dans le jardin



NON

Terre, terreau, sable
Tonte de gazon





POURQUOI COMPOSTER ?

- Parce que le déchet alimentaire, c'est **1/3** de nos poubelles
- Pour participer **activement** à la **réduction des déchets** !
- Etre en accord avec **le tri à la source - loi AGEC**



COMPOSTAGE

DEPUIS 2010

7 600 foyers équipés

155 zones de compostage partagé

(résidences, jardins collectifs et quartiers)

Dont 83% pour les résidences

Jardins collectifs : 9%

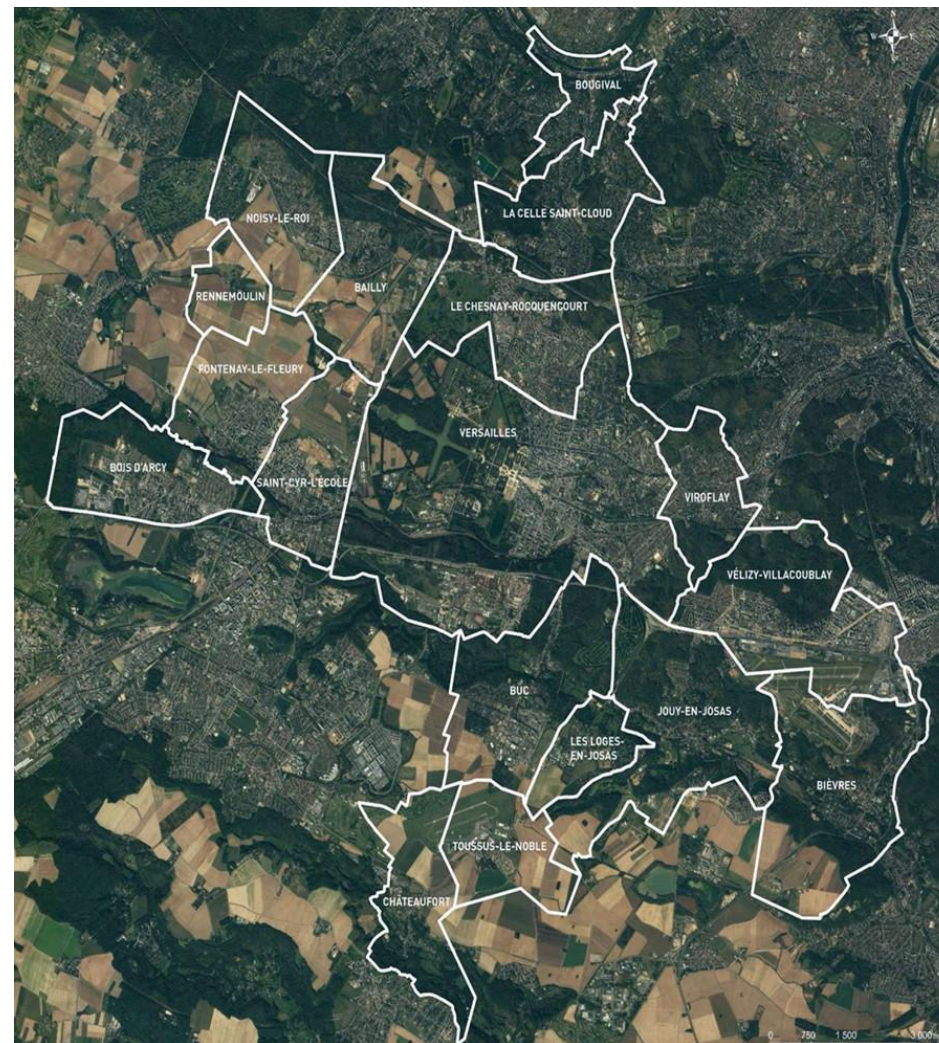
Quartiers et maison de quartier : 8%

55 établissements

(écoles, centres de loisirs, associations, crèches, lycées, professionnels, résidences sénior...)

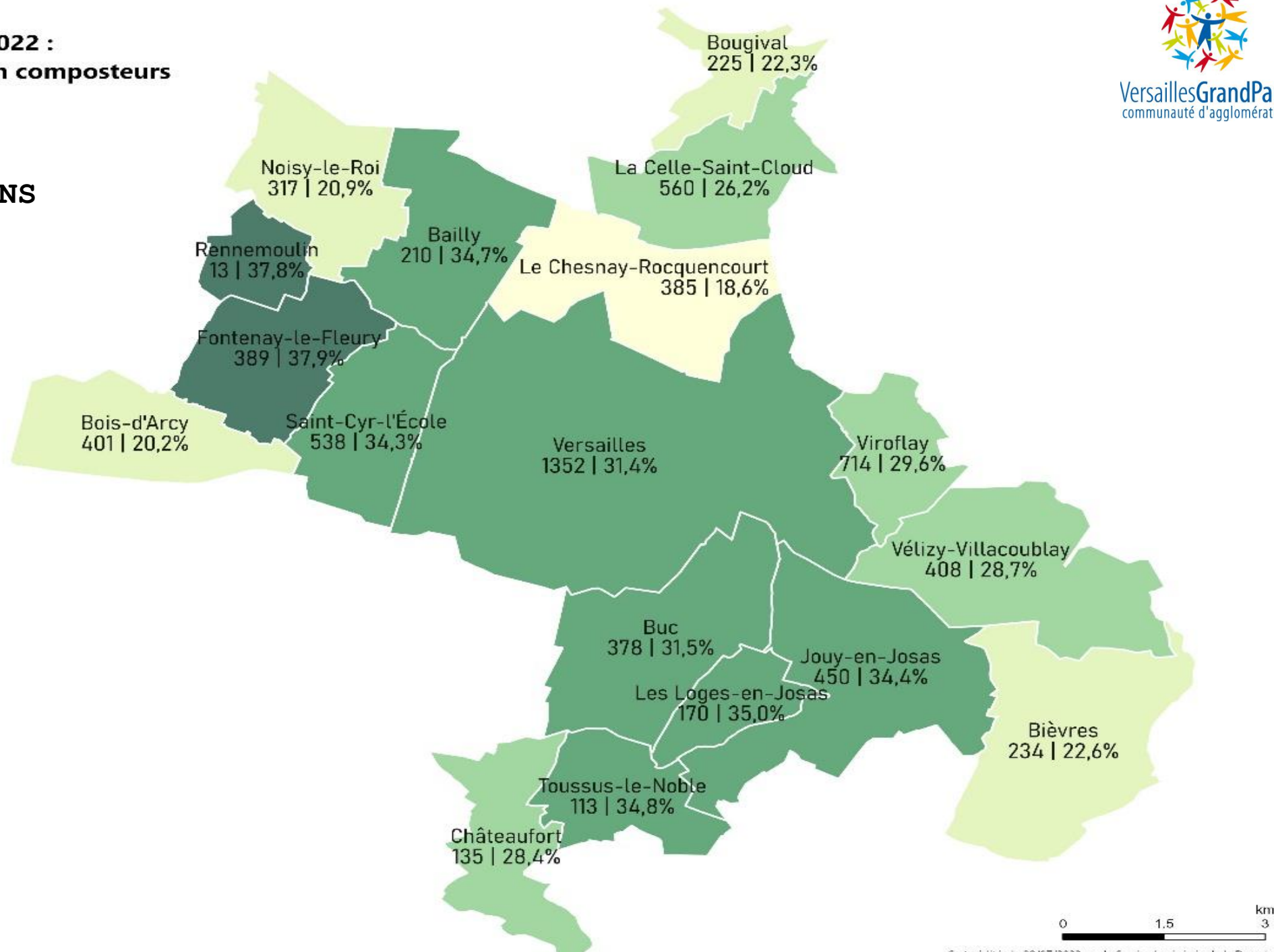


VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération



Taux d'équipement total en 2022 :
28,1% de maisons équipées en composteurs

COMPOST EN PAVILLONS



**Taux d'équipement des
maisons en composteurs :**



COMPOSTAGE COLLECTIF (VGP)

(77 % d'habitat vertical)

CONDITIONS :

- ESPACE ADAPTE/FORMATION/ACCORD AG/INSTALLATION/SUIVI possible
- GRATUITE tout au long du projet
- (voir exposé suivant)

Versailles

53 zones implantées à ce jour
*5 jardins collectifs
*5 en compostage de quartier
*43 résidences privatives

Nombre total de résidences avec compost en 2022

COMMUNE	NOMBRE DE RÉSIDENCES
BAILLY	1
BIEVRES	1
BOIS D'ARCY	2
BOUGIVAL	4
BUC	1
CHATEAUFORT	1
FONTENAY-LE-FLEURY	4
JOUY-EN-JOSAS	6
LA CELLE SAINT-CLOUD	5
LE CHESNAY-ROCQUENCOURT	5
LES LOGES-EN-JOSAS	1
NOISY-LE-ROI	2
SAINT-CYR-L'ECOLE	5
VELIZY-VILLACOUBLAY	5
VERSAILLES	40
VIROFLAY	20
TOTAL	103

LA COLLECTE DES BIODÉCHETS du territoire

* 1^{er} janvier 2022 : **sortie** de Versailles Grand Parc (VGP) du syndicat **SYCTOM** de Paris : la collecte des biodéchets a été **intégrée** aux marchés de **collecte** des déchets ménagers et assimilés détenus par les **sociétés Nicollin et COVED**.

*L'Agglomération a notifié également un marché de **traitement** des biodéchets sur son territoire, traités en **micro-méthanisation** à **Thiverval Grignon (78)** par la **société SEPUR**.
(Collèges du 78 par TRYON a Carrières sous Poissy))

BIODECHETS COLLECTES (Tonne)

Ainsi en 2022, **96 sites** sont collectés au sein de l'intercommunalité : **62% établissements scolaires, 32% restauration collective**.

Les tonnages de **2022 sont en hausse par rapport à 2021**, cette dernière ayant été impactée par la Covid (impact écoles notan

	BIODECHETS (Tonne)	COLLECTES
2018	142,547	
2019	335,677	
2020	218 ,277	
2021	352,969	
2022	402,980	

MON SERVICE PUBLIC DE GESTION DES DÉCHETS À LA LOUPE !

Un habitant de Versailles Grand Parc produit 447 kg/an de DMA*.

Savez-vous ce qu'ils deviennent une fois collectés et comment est financé le cycle de vie de nos déchets ?



Que finance ma taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) ?

- mes bacs, mon composteur...
- la collecte et le transport des déchets
- le traitement dans les filières appropriées
- l'installation de points d'apport volontaire
- le réseau de déchèteries
- la gestion des dépôts sauvages

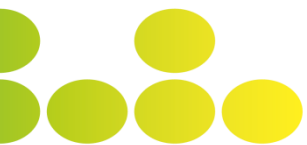
*DMA : OMA (OM+ EP+VERRE) + OE + DV + déchèteries + DEEE + DASRI + DDM + déchets occasionnels



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération



www.versaillesgrandparc.com



LA TECO (TARIFICATION ECO-RESPONSABLE)=
UNE PART FIXE(BASE TAXE FONCIÈRE) 75%
UNE PART VARIABLE (LEVÉES DE BAC) 25%



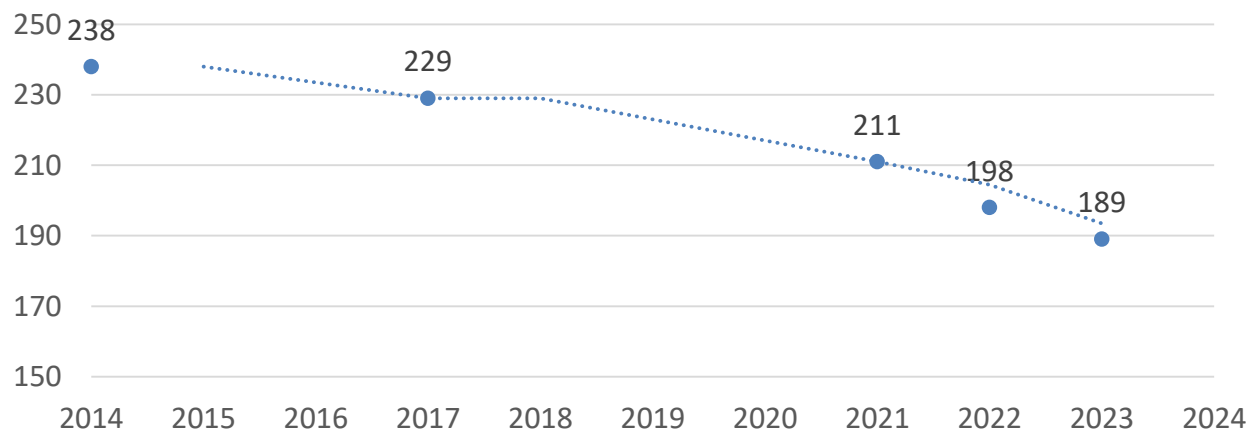
VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

CHIFFRES CLÉS (2023)

Territoires ainsi engagés dans la réduction des déchets :

Bougival, Châteaufort, Fontenay-le-Fleury,
Jouy-en-Josas, Les Loges-en-Josas, Noisy-
le-Roi, Rennemoulin, Saint-Cyr-l'École.

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) (kg/hab)





EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS

OMR	2021*	2022	2023*	2024*
TECO	201	183	171	168
Non TECO	214	203	195	194
VGP	211	198	189	188

Écart TECO/ non TECO



-9,6%

-12,3%

EP	2021*	2022	2023*	2024*
TECO	46	50	51	52
Non TECO	52	51	50	51
VGP	50	50	50	52

Écart TECO/ non TECO



-1,2%

+2%

Secteur TECO avec 8 communes

* Estimatif

En kg/hab arrondis



VersaillesGrandParc
communauté d'agglomération

SIDOMPE EN VIDEO

■

Après la collecte, les papiers, emballages cartons, plastiques, aluminium ou acier sont **transportés jusqu'aux centres de tri.** Ils sont alors triés par catégorie de matériaux puis **expédiés vers des filières de recyclage.**

Les refus de tri (erreurs de tri faites par l'habitant) sont orientés vers une **filière de valorisation énergétique** (voir précédemment).

En 2022, 2 centres de tri (SITRU et SIDOMPE) ont accueilli la collecte sélective issue des déchets ménagers de Versailles Grand Parc :

SIDOMPE : CENTRE DE TRI DE THIVERVAL-GRIGNON (78)

*12 183 tonnes de déchets emballages et papiers issus de l'intercommunalité réceptionnés en 2022 avec un **taux de refus (erreurs de tri) de 23,4 %**. (A noter que la moyenne générale du SIDOMPE 118 communes en 2022 était de 23%.)

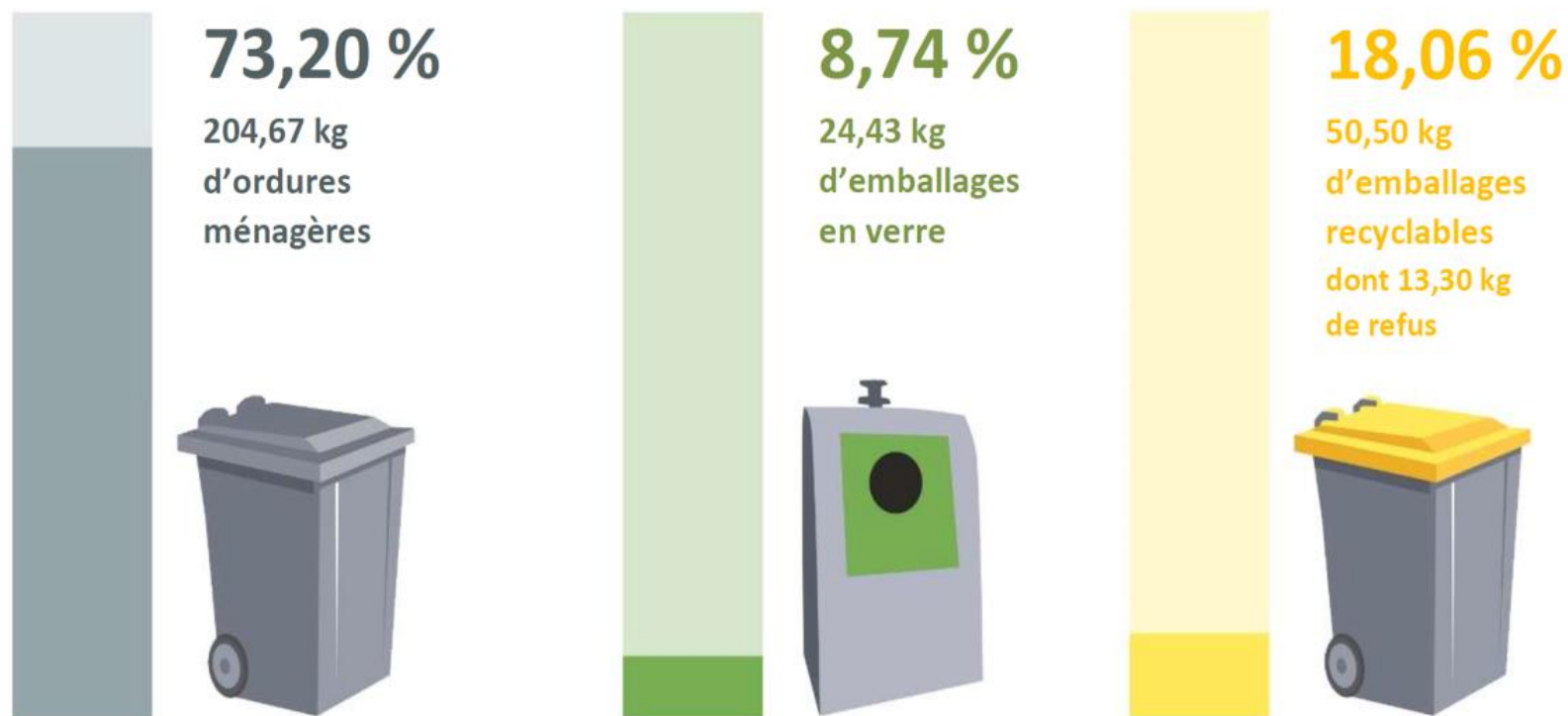
***Le centre de tri s'est modernisé pour s'adapter à l'extension des consignes de tri** à tous les emballages plastiques pots, barquettes, films plastiques...) et aux petits emballages métalliques, (capsules de café, couvercles...)

Calendrier des travaux de modernisation du centre de tri :

- 1^{er} novembre 2021 : arrêt du centre de tri et début des travaux
- 30 avril 2022 : achèvement des travaux, puis essais, mise au point et réouverture progressive courant mai du centre

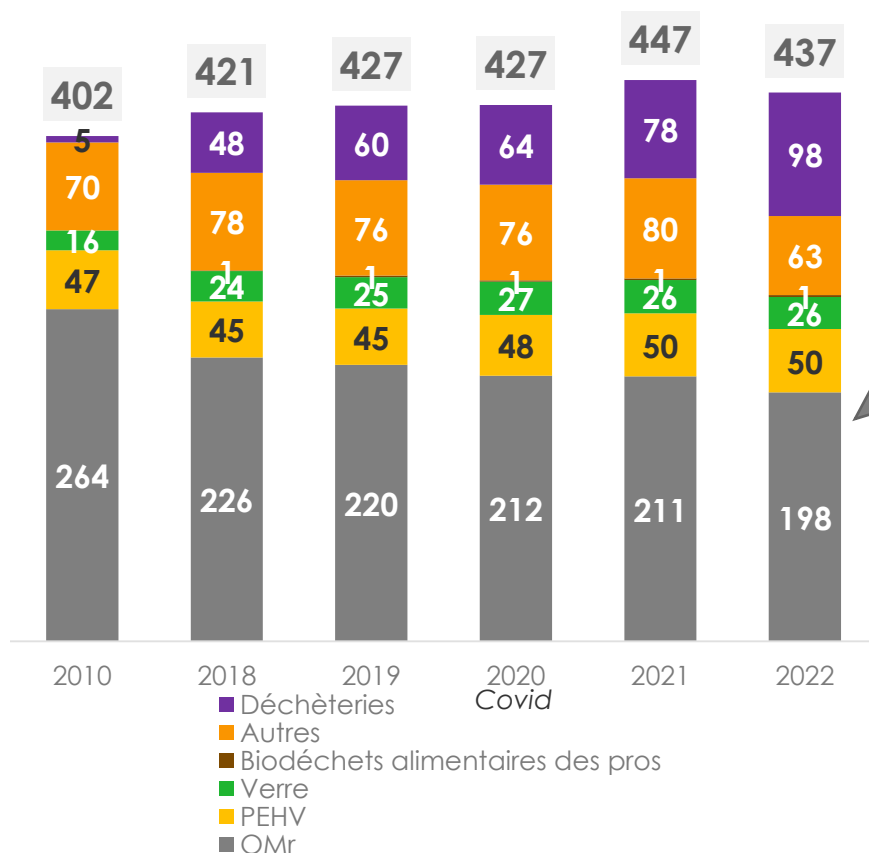
Composition des déchets ménagers d'un habitant du Sidompe

(Calculée sur la base des déchets entrants issus des collectivités du Sidompe – 607 210 habitants – 124 280 T d'ordures ménagères, 14 834 T de Verre et 30 664 T d'emballages et papiers)



PERFORMANCES DE COLLECTE

Evolution des performances de DMA (kg/hab)



Autres = DV en PAP, encombrants en PAP et déchets des CTM

Caractérisation OMr
sur VGP (avril 2023)

71 kg/hab.

de déchets alimentaires

3 kg/hab.

de déchets verts

**19 133 t/an de biodéchets
alimentaires** théoriquement
captables dans les OMr

70% du gisement provient des ménages

- > Une **baisse progressive des OMr** depuis 2010 notamment avec la mise en place de la TECO et l'extension des consignes de tri des emballages plastiques

2 MODALITÉS POTENTIELLES DE TRI À LA SOURCE

Gestion de proximité



Compostage individuel



« Pavillons de compostage »
Compostage collectif de grande taille



Cellule de compostage partagé



« Ekovore » Compostage urbain



« keyhole » pougival jardin public

Collecte



La collecte en bacs



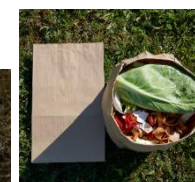
La collecte en points d'apport
(abribacs avec ou sans contrôle d'accès)



La collecte en colonnes



Bioseau



Sacs

PLUSIEURS SCÉNARIOS À L'ÉTUDE POUR LES COMMUNES DE VGP

Tri à la source des biodéchets : obligation de proposer une solution pour les **ménages** du territoire : loi AGECE 2020



La tendance irait vers le déploiement du compostage de proximité et quelques abris-bacs pour répondre aux lieux historiques et très denses